

CHANTER et ENCHANTER, v.

NB : Ces deux verbes, à l'origine liés par l'étymologie, puisque *enchanter* est issu du latin *incantare*, « chanter une formule magique », ont désormais rompu tout lien sémantique. Il n'y a pas que des *chanteurs de charme* et on peut depuis longtemps être *charmé* par bien d'autres choses que le *chant*.

I. Sylvie chante comme un rossignol.

1) Un humain ou un oiseau **CHANTE** : il forme avec sa voix une suite cohérente de sons musicaux, selon certaines hauteurs, et certains rythmes. *Le rossignol chante*.

— Un **CHANTEUR**, f. une **CHANTEUSE**, est une personne qui *chante*, amateur ou professionnel. - Un **CHANSONNIER** compose et interprète des **CHANSONS** satiriques.

2) Sylvie **chante juste** : elle produit des intervalles exacts entre les différentes notes, parce qu'elle a de l'oreille, syn. l'oreille musicale. - Ant. Max *chante faux*.

— Luc a une belle / jolie voix, une voix *chaude, fraîche, pure, souple, étendue*. - Il fait du **chant** : il pratique la *musique* vocale (par opposition à la *musique instrumentale*). - Il travaille la *technique du chant* avec un *professeur de chant*.

3) Luc **chante** en travaillant. « *Un savetier chantait du matin jusqu'au soir* » (Citation de La Fontaine). Il *chante* des **chansons** qu'il a entendues, qu'il ne sait pas toujours entièrement, il **CHANTONNE** : pas très fort sans faire très attention : il produit un air sans les paroles, éventuellement à *bouche fermée*. Son **CHANT** peut aussi être seulement intérieur, audible pour lui seul, sans production de sons au dehors. En randonnée, il *chante* une *chanson de marche* pour rythmer son pas.

II. Différentes sortes de chants.

1) Le mot **chant** peut désigner 1. l'action de *chanter*, - 2. un morceau de musique destiné à être *chanté* : un *chant populaire*, un *chant patriotique*, un *chant d'église*.

2) Une **chanson** est une pièce de musique vocale, écrite sur un texte relativement court, d'un caractère plus ou moins populaire. *À la fin des repas de noces, l'oncle Octave a l'habitude de pousser la CHANSONNETTE*.

— Fig. *On connaît la chanson* : tu nous racontes toujours la même chose !

3) Dans le domaine instrumental, on peut appeler **chant** la mélodie dominante, par opposition à son accompagnement. *Le chant du violon solo domine les instruments de l'orchestre*. - On peut dire d'une musique mélodieuse, facile à mémoriser, qu'elle est **CHANTANTE**. *La musique de Mozart est plus chantante que celle de Boulez*.

— *L'italien est une langue chantante*. - *Marie parle avec un accent chantant* : une répartition agréable des rythmes, des hauteurs et des intensités.

III. Luc chante les louanges de Marc.

Fig. Luc *chante* sans qu'il soit question de musique à proprement parler.

1) Luc **chante** les louanges de Marc : il en dit beaucoup de bien, il loue ses qualités.

2) **chanter**, substitut argotique de PARLER. Max *fait chanter* Luc. En utilisant la menace, Max oblige Luc à parler alors qu'il voudrait garder le silence ; Max est un *maître chanteur*, il fait du **CHANTAGE** à Luc.

— *Ça ne me chante guère de + inf.* syn. intensif de *Ça ne me dit rien* : je n'en ai pas tellement ENVIE. *Venez vous promener avec nous, si ça vous chante*.

3) Luc **DÉCHANTE** : face à la réalité, il arrête de rêver, il perd ses illusions.

IV. La fée enchante le chevalier par des paroles magiques.

Un magicien *enchante / charme* Léa.

1) Souvent, dans les romans de chevalerie du Moyen Âge et dans les contes et légendes, un **ENCHANTEUR** ou un **prince CHARMANT CHARME** ou **ENCHANTE** un personnage pendant un certain temps : il le réduit à une obéissance aveugle par des pratiques incluant **ENCHANTEMENTS, INCANTATIONS, chants** magiques, **CHARMES** et formules **INCANTATOIRES**. Un objet doué de pouvoirs magiques, comme la *baguette magique* des fées, qui accomplit un prodige en un instant, peut être dit **ENCHANTÉ** (adj.) : *La Flûte enchantée* (titre d'un opéra de Mozart), *un palais enchanté*, etc.

2) Emploi affaibli : Les **CHARMEURS de serpents** se rendent maîtres de ces animaux et les font onduler en jouant de la flûte.

V. Léa charme Max par sa beauté.

1) Léa est **charmante**, syn. elle a du **charme**. Une *femme charmante* peut être belle, ou, simplement attirante, par sa grâce, son esprit, son amabilité ; ces qualités *font (tout) son charme*, syn. son **ATTRAIT**. - Un *chanteur de charme chante* des **chansons d'amour**. C'est un **charmeur** ; il *exerce son charme sur* ses auditeurs, il les *tient sous le charme*. Ils sont **charmés** par lui, *sont sous son charme*, ils éprouvent un vif plaisir grâce à lui.

2) Max **SÉDUCTEUR** (fém. **séductrice**) est **SÉDUISANT** ; désirant Léa, il exerce sa **SÉDUCTION** sur elle ; il tente de la **SÉDUIRE**, de l'ATTIRER par ses **charmes** (les formes de son corps), ou par son *charme* (ce qui est attirant dans sa personnalité), ou par des paroles flatteuses, des cadeaux, etc. ; Max *fait du charme* à Léa.

3) X est **charmant** : un jardin, un poème charmant est simplement joli, agréable. Parfois ironique : *Vous m'insultez ? C'est charmant !*

— Il y a à Grenade des jardins **enchanteurs** : vraiment admirables. *Les regarder, écouter le bruit des fontaines est un enchantement* : Max y éprouve un plaisir extraordinaire. *Ces jardins l'enchantent*.

— Emploi affaibli : Max est **enchanté** de X : il en est très CONTENT. *Je suis enchanté de ma nouvelle voiture*. Dans les salutations : *Enchanté de faire votre connaissance !*